



COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature d'une convention entre la FFT et l'UNSS

Paris, le 9 juin 2021

La Fédération Française de Tennis et l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) sont heureux d'annoncer la signature d'une convention, ayant l'ambition de renforcer la place de la pratique du tennis auprès des jeunes des collèges et lycées, mais aussi de mettre en œuvre des actions en faveur de l'éducation, de la santé, et de l'épanouissement de tous les élèves. Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et Gilles Moretton, Président de la FFT, ont signé cette semaine à Roland-Garros, cette convention en présence de Roxana Maracineanu, Ministre déléguée auprès du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, chargée des Sports, et de Nathalie Grand, Directrice Nationale Adjointe de l'UNSS.

L'UNSS et la FFT ont souhaité articuler cette convention autour de trois axes : l'accessibilité, l'innovation et la responsabilité, qui vont se décliner selon les grands principes suivants :

- permettre la pratique Tennis et Padel sur l'ensemble du territoire
- établir des programmes favorisant la participation du public féminin
- proposer des rencontres permettant la pratique des élèves en situation de handicap
- favoriser le développement des championnats de France « sport partagé » (programme permettant aux élèves valides et aux élèves en situation de handicap scolarisés de pratiquer ensemble une activité sportive)
- développer de nouvelles formes de pratique accessibles à tous en milieu scolaire
- construire des passerelles entre le milieu scolaire et la grande famille du tennis, notamment pour les jeunes arbitres nationaux et les jeunes dirigeants UNSS
- former les professeurs d'EPS-animateurs d'associations sportives UNSS.

Parallèlement, l'UNSS, en collaboration avec la FFT, déploiera dès la rentrée prochaine au sein des associations sportives le programme ShorTennis, après de premiers pilotes menés avec succès dans les territoires. Dans la continuité du programme « De la Cour au Court » qui s'adresse aux écoles primaires, le ShorTennis est un programme destiné aux collèges et lycées. Cette pratique alternative et ludique est ouverte à tous (valides ou en situation de handicap) et se joue sur un espace plus restreint qu'un court de tennis, en intérieur comme en extérieur, avec un matériel adapté mis à disposition par la Fédération.

A travers les actions « Tennis Scolaire » et « Universitaire » FFT, dont le programme ShorTennis, l'objectif est d'impacter 10% des publics scolarisés en France à l'horizon 2024.

Contact presse

Nicolas BEAUDELIN

Tél. : 01 47 43 48 15 – nbeaudelin@fft.fr

Emmanuelle LEONETTI

Tél. : 01 47 43 56 37 – mleonetti@fft.fr

La Fédération Française de Tennis